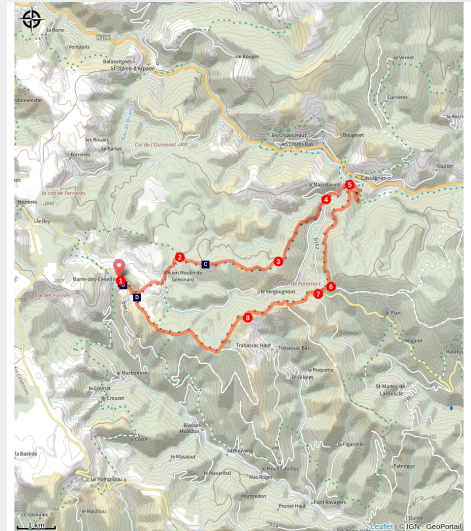


De Barre à la rivière de la Mimente - Trail n°13

Vallées cévenoles - Barre-des-Cévennes



Sentier d'automne (de beaux lents demain)



Une grande boucle dans les Cévennes, sans difficulté majeure. Alternance entre sentiers, pistes et courts tronçons sur goudron pour cette belle balade.

Infos pratiques

Pratique : Trail

Durée : 3 h

Longueur : 21.5 km

Dénivelé positif : 697 m

Difficulté : Difficile

Type : Boucle

Itinéraire

Départ : Barre-des-Cévennes

Arrivée : Barre des Cévennes

Balisage :  Trail

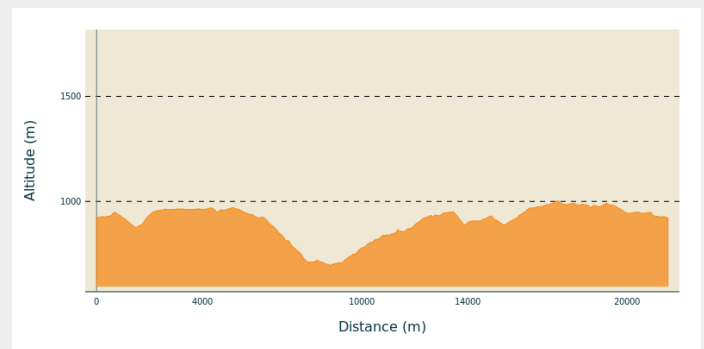
Communes : 1. Barre-des-Cévennes

2. Cassagnas

3. Saint-Martin-de-Lansuscle

4. Molezon

Profil altimétrique



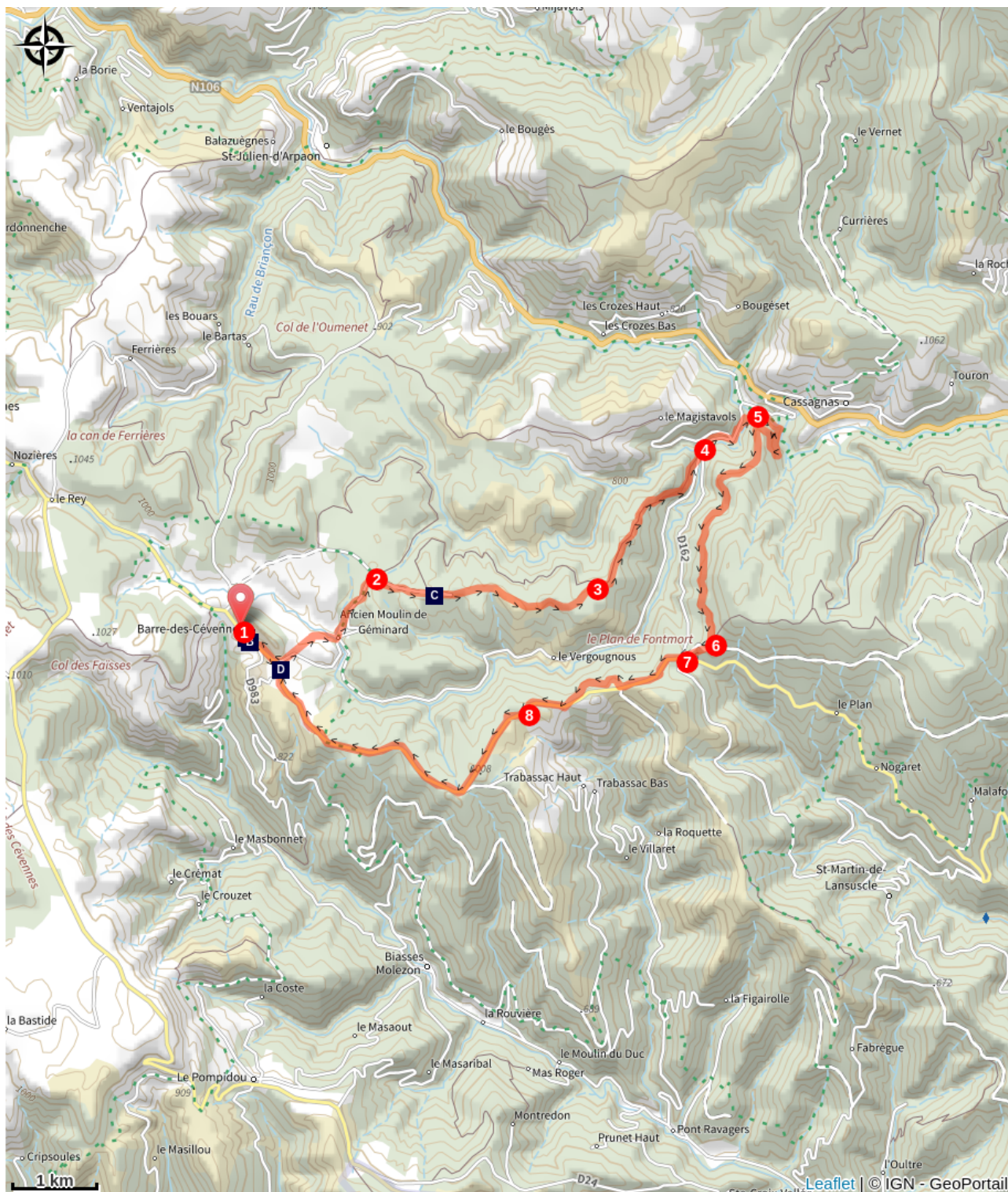
Altitude min 694 m Altitude max 1003 m

Pour réaliser cette boucle, il suffit de suivre le **balisage Trail n°13**.

Vous pouvez également télécharger sa trace GPX et/ou utiliser l'application LozereTrailNature pour un suivi GPS en temps réel et un partage de vos chrono

1. La boucle débute par la traversée du village de Barres-des-Cévennes. On descend ensuite quelques mètres, en direction de l'ancien Moulin de Géminard, puis on remonte vers le hameau de Balurie, via un étroit sentier dans la forêt.
2. Le hameau passé, on emprunte le route sur 400 mètres, jusqu'à l'intersection 'les Quatre chemins'. De là, on s'élance sur une piste roulante, à plat sur 3 km, boisée au début puis plus à découvert.
3. On entame la principale descente, qui s'effectue sur un joyeux monotraces dans la forêt.
4. Au Pont des Codes, on traverse le ruisseau du Malzac, qu'on retraversera un kilomètre plus loin.
5. La montée commence. Elle est régulière et bien ombragée, sur un agréable sentier.
6. Un court tronçon descendant.
7. Au Plan de Fontmort, on débute une chouette section sur un sympathique monotraces, bien que proche de la route.
8. Le sentier rejoint la route et la fin de l'itinéraire s'effectue à plat sur le goudron.

Sur votre chemin...



🏰 Château (A)

🌿 Circaète Jean-le-Blanc (*Circaetus gallicus*) (C)

⛪ Place de la Madeleine (B)

🌍 Affleurement de grès (D)

Toutes les infos pratiques



En coeur de parc

Le Parc national est un territoire naturel, ouvert à tous, mais soumis à une réglementation qu'il est utile de connaître pour préparer son séjour



Recommandations

Pensez à emporter eau et alimentation selon vos besoins. Bien refermer les clôtures et les portillons.
N'oubliez pas que le temps peut vite changer dans les Cévennes.

Comment venir ?

Transports

Pour venir en transport en commun, renseignements sur le site: <https://www.mobilite-lozere.fr/>

Accès routier

Depuis Florac, D 907 puis D 9; après le hameau de Nozières prendre à gauche la D 983, Barres des Cévennes.

Parking conseillé

À l'entrée du village à droite en venant du col du Rey



Lieux de renseignement

Maison du tourisme et du Parc national, Florac

Place de l'ancienne gare, N106, 48400 Florac-trois-rivières

info@cevennes-parcnational.fr

Tel : 04 66 45 01 14

<https://www.cevennes-gorges-du-tarn.com>



Source



CC Gorges Causses Cévennes

<https://www.gorgescaussescevennes.fr/>

Sur votre chemin...

Château (A)

Balise n° 6

Édifié au XIIe et au XIIIe siècle, il a été entièrement reconstruit vers le début du XVIe siècle. De 1710 à 1715, il a été remanié par le seigneur de Barre qui a fait graver ses armoiries au-dessus de la porte d'entrée. A cette époque, deux tours ont été ajoutées. Pendant la Révolution, les armoiries ont disparu, victimes d'un vigoureux martelage. Au début du XIXe siècle, la tour maîtresse a été supprimée lors d'un agrandissement.

Place de la Madeleine (B)

Balise n° 5

La fontaine date du XVIIIe siècle. La tête de Marianne, personnification de la République, a été ajoutée à la fin du XIXe s. A la même époque, un peuplier, symbole de la liberté, a été planté par la jeunesse républicaine. De cet endroit, on peut voir quelques maisons bourgeoises, qui datent pour la plupart du XVIIe et du XVIIIe siècles. Elles témoignent du passé florissant de ce village, qui comptait une vingtaine de voituriers (marchands-transporteurs) qui descendaient vers la plaine, chargés de laine et de châtaignes, et remontaient avec du sel, du vin et de l'huile. De larges porches permettaient d'abriter les attelages et les charrettes. Les jours de foires, le marché aux grains s'installait sous ces voûtes et sous celles de la mairie.



Circaète Jean-le-Blanc (*Circaetus gallicus*) (C)

Le circaète Jean-le-Blanc niche dans les boisements environnants. Les meilleures périodes pour l'observer sont mars-avril et juillet-septembre. Cet oiseau passe l'hiver bien au chaud en Afrique noire et revient en France au début du mois de mars. Pendant plus de cinq mois, avec son partenaire, il couve son unique œuf et élève son poussin.

Crédit photo : © Régis Descamps

Affleurement de grès (D)

Balise n° 13

De l'autre côté de la route, le talus gréseux présente des couches entrecroisées qui se sont déposées dans des eaux fluviales au courant violent. Les galets qu'elles contiennent possèdent des angles peu émoussés indiquant qu'ils ont été peu charriés. Ce grès très friable est généralement collé par de l'argile verdâtre enrichie de mica blanc sans trace de calcaire. Il témoigne de l'arrivée de la mer, il y a 200 millions d'années. Sur cette paroi, les plantes doivent compenser l'érosion intense par leur possibilité de développement rapide et être également en mesure de supporter une certaine sécheresse. On rencontre quelques rares camomilles des rochers et plantains carénés.